IMPACTS

# L'HOMME ET LES CRUES

## [ ACTIVITES HUMAINES ]

L'homme ne peut agir sur la pluie et donc empêcher l'aléa, mais il a malheureusement, par son action au cours du temps, aggravé son exposition au risque inondation. La majorité des aménagements anthropiques (routes, bâtiments, digues, recalibrage des cours d'eau…) sont facteurs de risque et augmentent la vulnérabilité.

**La petite crue est indispensable à l'écosystème. Elle améliore la qualité globale du fleuve ou de la rivière.**

Remplissage des nappes phréatiques

Maintien de la biodiversité

Fertilisation des sols

Elle offre aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux baigneurs un lieu d'activité plus sain.

## Qu'est-ce-qui aggrave le risque ?

**L'imperméabilisation des sols et le drainage des zones humides :**
En cause, l'urbanisation ! Plus l'on construit, plus l'eau a du mal à s'infiltrer. Cela entraîne un accroissement de la vitesse du ruissellement et des fréquences de crues torrentielles sur les petits affluents.

**L'urbanisation dans le lit majeur des cours d'eau :**
Augmentation des enjeux matériels et humains. Sur la totalité du bassin versant de la Dordogne, environ 85 000 personnes y sont implantées.

**La construction de digues et de barrages, le recalibrage des cours d'eau :**
Les effets diffèrent, mais ces aménagements conduisent tous à un écoulement des eaux plus rapides et non maîtrisé, avec une aggravation des crues en aval et un oubli ou une négligence du risque. Face à des crues majeures, les digues peuvent surverser ou rompre, les barrages ne plus être en capacité de retenir les eaux arrivant de l'amont, et le recalibrage en tracé rectiligne est responsable de l'appauvrissement de la biodiversité aquatique (assèchement des zones humides, destructions de frayères et autres habitats, disparition de la végétation rivulaire…) ainsi que de la fragilisation des berges (érosion, déstabilisation) et du lit mineur en général (incision).

**Les barrages ont modifié la perception du risque inondation**

## Que peut-on faire ?

### Reculer les digues

De plus en plus envisagée notamment en ville, cette solution permet d'implanter des zones vertes perméables autour des cours d'eau.

### Des champs d'expansion de crue

On les aménage en amont des communes; ils permettent la reconnexion de la rivière à ses zones humides et ses couasnes ainsi que le développement de zones ripariennes.* En s'étendant dans les champs, la rivière déborde au sein de zones moins vulnérables et épargne les villages à l'aval.

### Le reméandrage des cours d'eau

Cette solution améliore à la fois la qualité, la biodiversité et les échanges du cours d'eau avec les nappes tout en ralentissant sa course ; elle retarde le pic de crue permettant d'accroître la marge d'anticipation.

*zone riparienne : végétation qui pousse en milieu aquatique le long des cours d'eau et qui forme une « ripisylve »

AU SECOURS, MA RIVIÈRE DÉBORDE !

Syndicat mixte DORDOGNE MOYENNE CÈRE AVAL
CAUSSES et VALLÉE de la DORDOGNE
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée